

Communes une mesure séparant l'Eglise de l'Etat en Irlande et relevant les Irlandais catholiques de toutes contributions à l'Eglise protestante, rendant aux catholiques ce qu'ils réclamaient depuis longtemps.

L'Hon. M. Holton a introduit des résolutions à l'effet de présenter une adresse à Sa Majesté la Reine : félicitant le gouvernement anglais de l'adoption de cette mesure.

Le gouvernement s'est opposé à ces résolutions et a proposé la question préalable, savoir : que cette question soit maintenant mise aux voix, les résolutions furent rejetées par 49 contre 89. (*Vide* page 158, Votes et Délibérations).

#### No. 17.—NOUVELLE-ECOSSE.

11 juin 1869.—Par l'acte d'union toutes les conditions financières de l'union des Provinces furent réglées et il fut statué que les divers subsides y mentionnés seraient tout ce que les diverses Provinces pourraient demander. Cette disposition constitue la base de l'Union et est une garantie en faveur de chacune des Provinces contre les autres en même temps qu'une garantie en faveur de la Puissance.

Le gouvernement demanda le 11 juin 1869 la passation de résolutions (voir page 208) à l'effet de changer les bases de l'Union, ces résolutions étaient à l'effet suivant :

1o. Augmenter les sommes payables à la Nouvelle-Ecosse.

2o. Augmenter sa dette de \$1,186,756 et de lui payer l'intérêt de cette dette.

3o. Payer à la Nouvelle Ecosse pendant 10 ans du 1er juillet 1867 \$82,698 par année en sus de toute autres sommes payées en vertu de l'acte d'union. Ce qui forme une somme de \$2,013,736 que le gouvernement proposait de donner à la Nouvelle-Ecosse de plus qu'elle devait recevoir. Elle recevait déjà un subside de \$60,000 outre 80 cts par tête, ce qui la place sur un pied beaucoup plus avantageux que le Bas-Canada qui ne reçoit que \$70,000 en sus de ses 80 cts par tête. Si ce subside avait eu pour base la population lors de l'arrangement de la constitution, elle n'aurait dû avoir que \$18,000 piastres au lieu de \$60,000 pour être sur le même pied que le Bas-Canada. Et sous prétexte de pacifier la Nouvelle-Ecosse ou plutôt dans le but d'acheter ses hommes publics le gouvernement chargea les Provinces de Québec et Ontario de \$2,013,736, pour faire un présent à la Nouvelle Ecosse, sans aucune preuve que cette Province eut été lésée par la constitution. Au contraire, elle était déjà mieux traitée.